



FORMATION A LA METHODOLOGIE DE LA CLASSIFICATION

Afin d'accompagner les entreprises dans le suivi de la classification issue de l'accord collectif du 1^{er} juillet 1999, L'UNION organise des sessions de formation à destination des représentants employeurs et salariés participant aux commissions techniques de classification.

La prochaine session de formation se tiendra, **sous réserve d'un nombre suffisant de participants, le :**

**Le mercredi 12 décembre 2012
à Paris**

Nous remercions les entreprises souhaitant participer à cette session de formation de nous retourner dans les meilleurs délais le bulletin d'inscription ci-joint.

La durée des sessions de formation est modulée en fonction du nombre de participants. En fonction de ces durées, les frais de participation **par participant** sont les suivants:

- 5 à 7 participants : une demi-journée (9 h 30 - 13 h 30) : 200,31 € HT
- 8 à 10 participants : trois quarts de journée (9 h 30 – 15h / 15 h 30) : 265,42 € HT
- 11 à 15 participants maximum : une journée (9 h 30 – 17 h / 17 h 30) : 330,52 € HT

Le prix par participant est majoré de 10 % pour les entreprises non adhérentes aux syndicats de L'UNION.

L'organisme de formation bénéficie d'un agrément et donne donc la possibilité d'une prise en charge du coût de cette formation par notre OPCA.

Le service juridique de L'UNION est à la disposition des entreprises pour toute information complémentaire.

FORMATION

A LA METHODOLOGIE DE LA CLASSIFICATION

important
important

NOUVELLE SESSION
BULLETIN REPONSE

Une nouvelle session de formation est prévue * dans les locaux de L'UNION le :

Mercredi 12 décembre 2012

(*) à la condition que le nombre requis de participants soit atteint.

Merci de retourner le présent bulletin de pré-inscription à L'UNION
par courrier L'UNION – 11 rue des Messageries / 50 rue de Paradis PARIS 10ème
ou par email : efeki@lunionccn.com

au plus tard le lundi 3 décembre 2012

Raison Sociale :

Nom de la personne à contacter :

Tél. :mail.....

Souhaite inscrire ___/___/ salarié (s) à la session de formation à la méthodologie de la classification organisée le 12 décembre, selon la répartition suivante :

___/___/ représentant (s) « EMPLOYEURS »
Noms des participants :

___/___/ représentant (s) « SALARIES ».
Noms des participants :

Date
Signature :